

# Déclinaison régionale du PNA en faveur des Aigles pêcheurs en région Nouvelle Aquitaine

2023-2029

Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*)  
Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)

Rapport d'activités  
2024



# **Animation de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche en région Nouvelle Aquitaine**

**Rapport d'activités 2024**

**AVRIL 2025**

**Rédaction :**

Paul LESCLAUX (Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels, Réserve naturelle nationale du Marais d'Orx) : paul.lesclaux@milieux-naturels-landes.fr

**Photographies de couverture :** Alain Oeslick

**Citation recommandée :** Lesclaux P. (2025). Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche en région Nouvelle Aquitaine - 2023-2029. Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels, rapport d'activités 2024 : 28 p.

**Avec le suivi de :** Arnaud Delbary (DREAL Nouvelle Aquitaine)

# Déclinaison régionale du PNA en faveur des Aigles pêcheurs en région Nouvelle Aquitaine

## Rapport d'activités 2024



# SOMMAIRE

Préambule.....	7
Volet 1 : Le BALBUZARD PÊCHEUR.....	9
Connaissance et veille écologique.....	9
Action 1.1 : Suivre les populations de Balbuzard pêcheur.....	9
1. Assurer un suivi de la répartition du Balbuzard pêcheur.....	9
2. Assurer un suivi de la reproduction du Balbuzard pêcheur.....	10
3. Assurer un suivi de la migration et de l'hivernage du Balbuzard pêcheur.....	11
4. Diversifier les outils permettant le suivi du Balbuzard pêcheur.....	14
5. Conduire des études scientifiques pour comprendre l'écologie de l'espèce et sa sensibilité aux perturbations ; publier des articles scientifiques, selon les opportunités et les financements.....	16
6. Organiser la remontée des observations et des données.....	17
Action 1.2 : Réactiver une veille sanitaire.....	17
1. Remettre en place un réseau de surveillance de la mortalité dans le cadre de la surveillance des maladies des oiseaux soumis à un plan national d'actions (surveillance toxicologique nationale co-coordonnée par la LPO France et l'OFB).....	17
2. Reprendre la veille écotoxicologique sur le Balbuzard pêcheur.....	17
Protection et gestion conservatoire.....	18
Action 1.3 : Renforcer les actions de préservation des habitats et des sites de nidification.....	18
1. Poursuivre la prise en compte du Balbuzard pêcheur dans la gestion forestière en forêt publique et en forêt privée.....	18
2. Poursuivre la stratégie de sauvegarde des nids de Balbuzard pêcheur installés sur pylônes électriques avec RTE18	
Action 1.4 : Limiter les perturbations d'origine anthropique.....	18
1. Identifier les outils de protection permettant de préserver des sites de reproduction, zones de pêche sensibles, site de stationnement en migration et suite d'hivernage (Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), mesures réglementaires et contractuelles, Zone de sensibilité majeure (ZSM), ...).....	18
Action 1.5 : Réduire et prévenir les risques de mortalité d'origine anthropique.....	19
1. Identifier et neutraliser les installations électriques à risque.....	19
Action 1.7 : Favoriser l'installation de nouveaux noyaux de population.....	20
1. Accompagner la mise en œuvre d'actions permettant la fixation des balbuzards pêcheurs sur des sites ciblés et identifiés pour leur capacité d'accueil.....	20
2. Accompagner les structures locales qui le voudraient dans le montage de projets de translocation et la poursuite des programmes en cours.....	22
Action 1.8 : Soutenir la coopération internationale, en priorité vers la Méditerranée.....	22
1. Echanger avec les pays concernés par les haltes migratoires et les sites d'hivernage.....	22
Communication et animation.....	23
Action 1.9 : Communiquer et sensibiliser sur les deux espèces auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public.....	23
1. Assurer l'information et la sensibilisation du grand-public en faveur du Balbuzard pêcheur à travers des actions spécifiques.....	23

2. Développer un programme de sensibilisation au niveau national.....	24
Action 1.10 : Animer et coordonner la mise en œuvre du plan .....	24
1. Coordonner le plan au niveau régional.....	24
2. Diffuser les connaissances et animer les réseaux nationaux .....	24
Volet 2 : LE PYGARGUE A QUEUE BLANCHE .....	25
Connaissance et veille écologique.....	25
1. Assurer un suivi de la reproduction du Pygargue à queue blanche.....	25
2. Assurer un suivi de la migration et de l'hivernage du Pygargue à queue blanche.....	25
3. Organiser la remontée des observations et des données .....	26
Protection et gestion conservatoire.....	27
Action 1.4 : Limiter les perturbations d'origine anthropique .....	27
1. Identifier les outils de protection permettant de préserver les sites de reproduction, zones de pêche sensibles, site de stationnement en migration et hivernage (APPB, mesures réglementaires et contractuelles, ZSM,...).....	27
Action 1.5 : Réduire et prévenir les facteurs de mortalité d'origine anthropique.....	27
1. Améliorer la prise en compte et le suivi des espèces dans les projets éoliens, en priorité pour le Pygargue à queue blanche .....	27
Action 1.8 : Soutenir la coopération internationale, en priorité vers la Méditerranée .....	27
1. Coopération européenne .....	27
2. Echanger avec les pays concernés par les haltes migratoires et les sites d'hivernage.....	27
Communication et animation.....	28
Action 1.9 : Communiquer et sensibiliser sur les deux espèces auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public.....	28
1. Développer la sensibilisation et l'accompagnement du public professionnel et acteurs concernés par les problématiques liées à la conservation du Pygargue à queue blanche et à la cohabitation avec les activités humaines à l'échelle locale et nationale (gestionnaire, professionnels du tourisme, pisciculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, promoteurs éoliens, etc.).....	28
2. Assurer l'information et la sensibilisation du grand public en faveur du Pygargue à queue blanche à travers des actions spécifiques.....	28
Action 1.10 : Animer et coordonner la mise en œuvre du plan .....	28
1. Coordonner le plan au niveau national et en région.....	28
2. Participer aux échanges internationaux .....	28

# Préambule

Depuis 2023, cette animation portée par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels est financée par la DREAL Nouvelle Aquitaine. Les principales missions de l'animateur de cette déclinaison régionale sont :

- de centraliser les données et les informations régionales ;
- de centraliser voire coordonner les actions mises en œuvre à l'échelle de la région ;
- d'animer le comité de pilotage régional ;
- de faire le lien avec l'animation nationale du PNA portée par la LPO France et pilotée par la DREAL Centre-Val de Loire, notamment lors des COPIL nationaux ;
- de réaliser la rédaction des rapports d'activités et en faire leurs restitutions auprès du réseau.

Ce bilan d'activités composé de 2 volets fait état de l'avancée des connaissances sur le Balbuzard pêcheur (volet 1) et le Pygargue à queue blanche (volet 2) en région Nouvelle Aquitaine. Il synthétise les actions traitées en 2024 par les acteurs du réseau. Ce document est disponible sur le site de la réserve naturelle du Marais d'Orx :

<https://www.reserve-naturelle-marais-orx.fr/protéger/les-etudes-scientifiques/le-balbuzard-pecheur>

L'animateur remercie toutes les structures partenaires identifiées ayant été conviées à participer à la réunion de lancement de la déclinaison régionale réalisée en présentiel et visioconférence en mars 2024, dans les locaux du site du Marais d'Orx. Certaines d'entre elles ont pu s'impliquer dans l'année, d'une façon ou d'une autre, dans la conservation des deux « Aigles pêcheurs » et dans la remontée des informations en région Nouvelle Aquitaine. Cette liste est vouée à évoluer au fil des années.

- ❖ Aigle du Léman Conservation,
- ❖ Associations naturalistes : « Au regard du marais » (40), Osmunda (40),
- ❖ Conservatoire du Littoral,
- ❖ Commune de Saint-Eulalie-en-Born (40),
- ❖ Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Seignanx et Adour (40),
- ❖ Chambre d'Agriculture des Landes (40),
- ❖ Centres de soins d'Hégaldia (64), Paloume (40), d'Audenge (33),
- ❖ Centre Nationale de la Propriété Forestière de la Nouvelle Aquitaine,
- ❖ Conseils départementaux des Landes (CD40), de Gironde (CD33), des Pyrénées Atlantiques (CD64), de Dordogne (CD24),
- ❖ Conservatoire d'Espaces Naturels - Nouvelle Aquitaine,
- ❖ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine,
- ❖ Direction Départementale des Territoires de la Mer des Landes (40)
- ❖ Fédération Pêche & Milieux Aquatiques (40)
- ❖ Fédération de Chasse des Landes (40), des Pyrénées Atlantiques (64)
- ❖ Groupe Ornithologique des Pyrénées et de l'Adour (40, 64)
- ❖ Ligue pour la Protection des Oiseaux Aquitaine, LPO Poitou-Charentes
- ❖ Office Français de la Biodiversité - SD40
- ❖ Office National des Forêts en ex-Aquitaine
- ❖ Parc écologique d'Izadia (64)
- ❖ Région Nouvelle Aquitaine
- ❖ Réserves Naturelles Nationales du Courant d'Huchet (40), d'Arjuzanx (40), de l'Etang noir (40), de Cousseau (33), d'Arès (33), de l'Etang des Landes (23), de la Mazière (47), de la Plaine d'Ansot (64)
- ❖ Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest
- ❖ Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin (33)
- ❖ Syndicat Mixte de Rivière Côte Sud (40)
- ❖ Zoo de Labenne (40)

Certaines données ayant permis de générer les cartes et tableaux de ce bilan sont issues d'extraction de bases de données : [visiolittoral.fr](http://visiolittoral.fr), [pygargues.fr](http://pygargues.fr), [faune-aquitaine.org](http://faune-aquitaine.org), [observatoire-fauna.fr](http://observatoire-fauna.fr) (SINP, données transmises par FAUNA-24/04/2025).

Il va de soi de ne pas oublier de remercier toutes les personnes physiques rattachées aux différentes structures ayant permis la remontée des données.

Également un grand merci aux nombreux bénévoles naturalistes qui ont transmis directement à l'animateur leurs observations de terrain, bien souvent accompagnées de nombreuses anecdotes autour de nos chers « Aigles pêcheurs »



# Volet 1 : Le BALBUZARD PÊCHEUR

## Connaissance et veille écologique

### Action 1.1 : Suivre les populations de Balbuzard pêcheur

#### 1. Assurer un suivi de la répartition du Balbuzard pêcheur

En 2024, on dénombre 3 départements en région Nouvelle Aquitaine occupés par des couples ou des mâles cantonnés (cf. Table 1). La nouveauté vient du département de la Gironde avec un jeune couple formé en juin 2024, cantonné sur une plateforme installée 3 mois auparavant. Les 2 individus bagués ont permis de retracer leurs origines (cf. Table 7).

Table 1 : Répartition des territoires occupés en région Nouvelle Aquitaine

2024	Mâle territorial (nid défendu)	Couple territorial sans reproduction	Couple reproducteur
Vienne (86)			1
Landes (40)	2	3	5
Gironde (33)		1	

En juin 2024, un survol en drone a été réalisé pour contrôler un nid occupé par un couple de balbuzards dans les Landes, dont le suivi à terre (à la longue-vue) était compromis en raison de la localisation du nid et de la densité de la végétation. Cette opération portée par l'animateur de la déclinaison (SMGMN) a fait l'objet d'une note à la DREAL pour argumenter le non-dérangement de l'espèce lors du survol à partir d'un protocole bien défini pour réduire au maximum les risques.

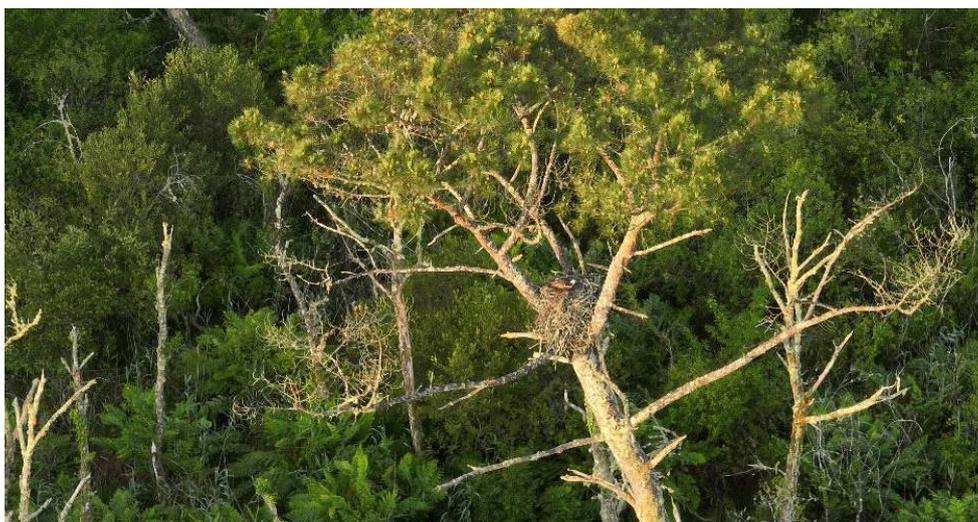


Photo 1 : Vue depuis le drone d'un nid de Balbuzard pêcheur

Table 2 : Caractéristiques techniques de l'opération de survol de drone

- Opération menée par deux agents du SMGMN assermentés
- Survol réalisé par un des agents télépilote de drone professionnel
- Drone « DJI MAVIC 3 » Focales : 24 mm (photo 4) et 161 mm (Zoom x7 ; photos 1)
- Hauteur de vol : entre 60 et 83 m
- Distance de décollage du drone par rapport au nid : 1000 m
- Distance mesurée entre le drone et l'oiseau au nid : 120 m

**Résultats :** Présence d'oiseaux mais pas de reproduction / aucune réaction des oiseaux. A noter le côté atypique du nid positionné en fourche largement surplombé par le houppier.

Dans les Landes, à la suite d'observations printanières tardives, des prospections ont été réalisées le long de l'Adour (amont) le 8 juin 2024 mais n'ont pas fait l'objet d'observations.

L'implication de bénévoles ou de membres d'associations naturalistes (Au regard du Marais, Osmunda, LPO locales...) a également permis d'assurer le suivi de l'espèce dans le département des Landes et de Vienne. Bien que sous-estimée, cette part de pression d'observation représente plus de 74 heures de bénévolat.

## 2. Assurer un suivi de la reproduction du Balbuzard pêcheur

Bien que le nombre de couples reproducteurs soit identique à celui de 2023 (6), le nombre d'individus ou de couples cantonnés ne se reproduisant pas est en augmentation dans le département des Landes laissant présager une bonne dynamique du noyau reproducteur dans les années à venir.

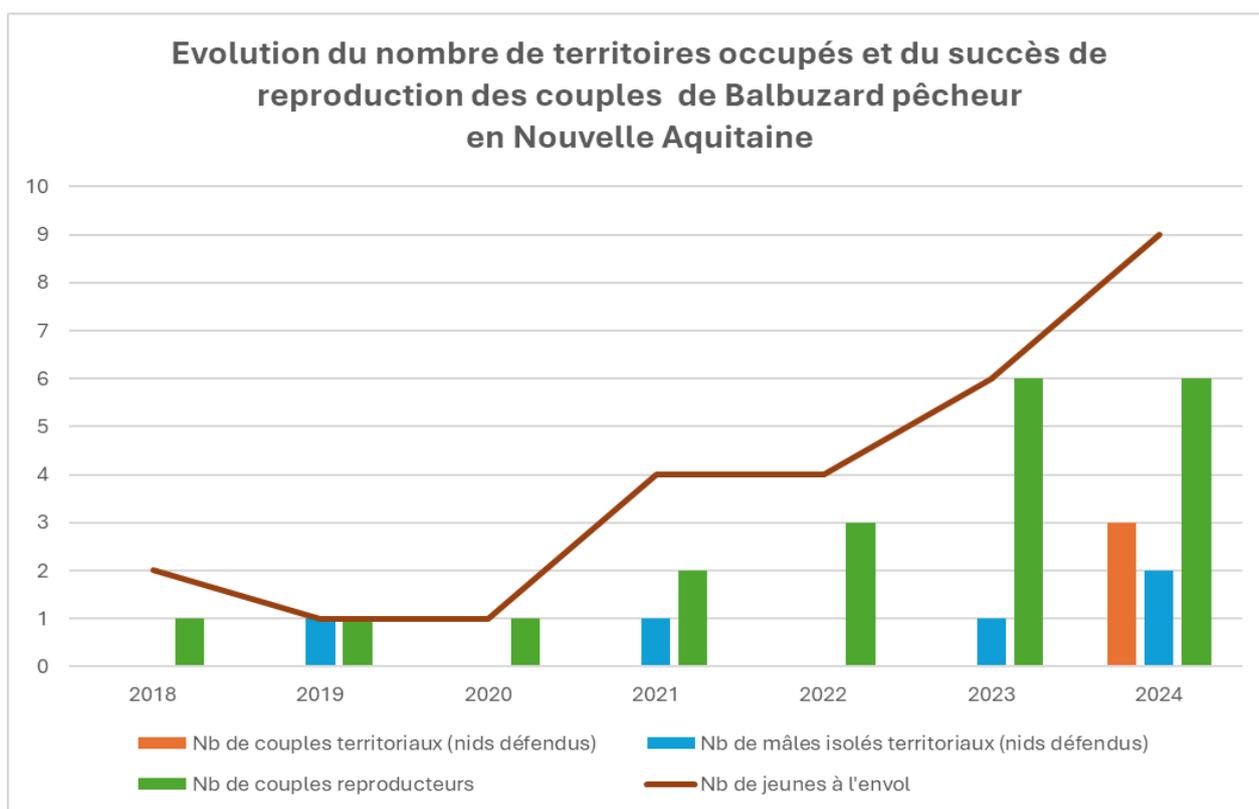


Figure 1 : Evolution du nombre de territoires occupés et du succès de reproduction des couples

Table 3 : Effectifs reproducteurs et succès de reproduction des couples par département en région Nouvelle Aquitaine

2024	Couples reproducteurs	Couples producteurs de jeunes à l'envol	Nombre de jeunes à l'envol
Vienne (86)	1	0	0
Landes (40)	5	3	9

En 2024, le département de la Vienne a connu pour la seconde année consécutive la nidification d'un couple. Les oiseaux, se sont installés sur le même nid que celui occupé en 2023. En début de saison, la nidification a failli être perturbée par des travaux forestiers, dont l'arrêt négocié a finalement permis qu'elle s'engage correctement. Après la confirmation de l'éclosion de deux poussins, leur disparition successive est constatée courant juillet mais les causes restent inconnues (Michel Granger, LPO Poitou-Charentes).

Dans les Landes, 3 couples ont réussi à mener 3 jeunes à l'envol chacun tandis que 2 couples ont échoué leur reproduction. Le premier semble avoir échoué en raison de l'immaturité possible de ce nouveau couple alors que le second a vu son nid naturel chuter avec 2 jeunes à l'intérieur âgés de 30 jours (Cf. action 1.2).

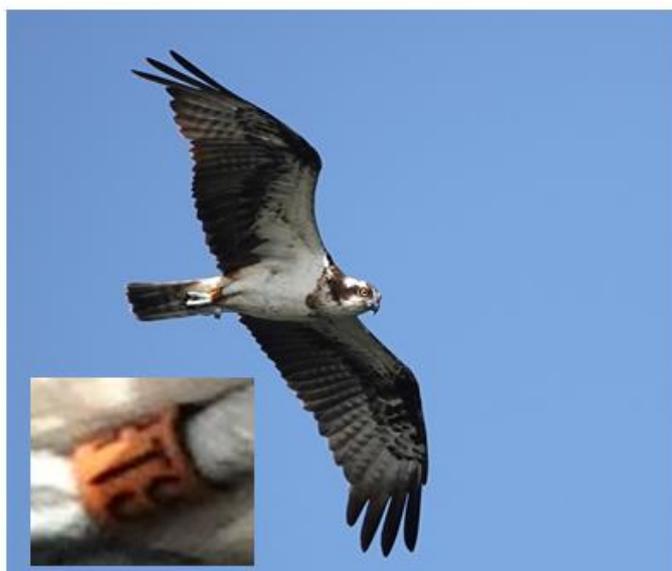
Malgré ces couples reproducteurs en échec, le nombre de jeunes à l'envol est en augmentation en 2024 avec 9 jeunes contre 6 en 2023. Ce nombre équivaut au nombre de jeunes lâchés annuellement durant le programme de translocation dans les Landes. Ces résultats sont donc très encourageants à court terme pour la population de la région Nouvelle Aquitaine quand on sait que la dynamique d'une population est dépendante du nombre de jeunes à l'envol et de leur survie.

En 2024, le succès reproducteur moyen dans les Landes est quant à lui estimé à 1,8 jeune par couple.

### 3. Assurer un suivi de la migration et de l'hivernage du Balbuzard pêcheur

*Table 4 : Contrôle d'individus bagués issus de la population de région Nouvelle Aquitaine identifiés sur leur route migratoire comme sur leur zone d'hivernage en 2024*

Code bague	Origine	Informations
<b>YXI</b>	Mâle bagué sur le site du Marais d'Orx en juillet 2024	Photographié par piège-photographique le 05 décembre 2024 par José manuel Sayago à Huelva sur le marais del Odiel en Andalousie.
<b>YUI</b>	Mâle bagué sur le site du Marais d'Orx en juillet 2024	Pris en photo en Gambie à 3660 km par Andy Young le 06 novembre 2024 à la plage marais de Tanji.
<b>YFI</b>	Mâle bagué en 2023 dans les Landes	Après 2023, reconstrôlé le 30 septembre 2024 et le 10 octobre 2024 dans le marais du Rio Tinto en Andalousie par José Manuel Sayago Robles.
<b>T35</b>	Mâle lâché sur le site du Marais d'Orx en 2021	Contrôlé et photographié pour la première fois de retour sur la RNN du Marais d'Orx le 19 avril 2024 puis revu le 28 octobre 2024 en Basse Casamance au Sénégal.



*Photos 2 & 3 : Mâle T35 pris en photo sur le site de lâcher (photo de gauche) en août 2021 avant son premier départ en migration et reconstrôlé en octobre 2024 au Sénégal (photo de droite).*

*Table 5 : Contrôles d'individus bagués voire équipés de balise GPS contactés en halte migratoire en région Nouvelle Aquitaine issus de populations plus nordiques*

Code bague	Origine	Informations
XSI	Mâle bagué au nid en Indre-et-Loire en juillet 2023	Observé et pris en photo à plusieurs reprises entre le 31 juillet et 13 septembre 2024 à Hendaye dans les Pyrénées Atlantiques à la frontière espagnole par Nekane Garcia et Roman Diaz Garcia.
Femelle finlandaise	Femelle équipée adulte d'un GPS en Finlande depuis 2019	Le 18 septembre 2024 stationne une dernière fois sur notre région avant la traversée des Pyrénées. Cette 6 <sup>ème</sup> migration postnuptiale étudiée représente la trajectoire la plus à l'ouest empruntée par rapport aux autres automnes (carte 1 ci-dessous avec la migration 2024 représentée par le tracé orange et points rouges avec un zoom pour la région Nouvelle Aquitaine).
6L1	Jeune oiseau né et bagué en 2024 dans le centre de l'Irlande	Observé le 8 octobre 2024 sur la Bassin d'Arcachon.



*Carte 1: Cartographie des migrations d'une femelle finlandaise empruntant la région Nouvelle Aquitaine comme axe de migration*

Table 6 : Répartition par département des individus hivernants comptabilisés pour l'hiver 2023-2024

Département	Nombre d'individus	Secteurs identifiés
Charente-Maritime	2	Marais salants et rivages : Secteurs de Neuil-sur-Mer et Marennes.
Gironde	7	Bassin d'Arcachon/Estuaire secteur de Blaye/Lac arrière-dunaire de Carcans-Hourtin.
Landes	8	Zones humides arrière-dunaires entre Etang de Soustons et site du Marais d'Orx/Fleuve Adour avec retenues collinaires associées.
Pyrénées-Atlantiques	7	Gaves d'Oloron et de Pau avec retenues collinaires associées/Embouchure d'Adour et rivage.
Lot-et-Garonne	2	Garonne et carrières associées : Secteurs de Damazan et Moirax.

On estime un total de 26 individus hivernants répartis sur la région Nouvelle Aquitaine.

Parmi eux, l'origine de deux individus hivernants a pu être identifiée grâce à leur lecture de bagues :

- Il s'agit d'un jeune oiseau suédois bagué au nid en 2022 (bague métal uniquement) qui a pu être identifié par piège-photographique sur la RNN du Marais d'Orx,
- Le second est un jeune oiseau allemand bagué **CC22** en 2022 hivernant du côté de la Saligue aux oiseaux sur les communes de Biron/Orthez en Pyrénées atlantiques.



Photos 4 & 5: Individu suédois hivernant identifié par piège-photographique sur la RNN du Marais d'Orx (photo de gauche) et individu allemand hivernant sur la Saligue aux oiseaux en Pyrénées Atlantiques (photo de droite).

#### 4. Diversifier les outils permettant le suivi du Balbuzard pêcheur

- Améliorer les connaissances sur le Balbuzard pêcheur grâce au baguage

Table 7 : Informations connues relatives aux différents nids suivis en région Nouvelle Aquitaine en 2024

♂	♀	CODE NID	NATURE NID	DATE ARRIVEE MALE	DATE ARRIVEE FEMELLE	PONT E (1er œuf)	Bagueage 2024				Nb JEUNES VOLANTS
							JEUNE 1	JEUNE 2	JEUNE 3	JEUNE 4	
Non bagué	Non bagué	86-1-1	Naturel pylône	25/03/24	09/04/24	?	Mort	Mort	-	-	0
<b>LZ.</b>	<b>U24</b>	33-1-4	Artificiel Tripode en eau	Mi-juin 2024	Mi-juin 2024	-	-	-	-	-	-
<b>T11</b>	<b>Non baguée</b>	40-2-5	Artificiel Tripode en eau	02/02/24	19/03/24	Pas de pont	-	-	-	--	-
<b>T30</b>	<b>♀ de T11 fin d'été</b>	40-2-6	Artificiel Tripode en eau	27/02/24	-	-	--	-	-	-	-
<b>FH.</b>	<b>X2</b>	40-2-1	Artificiel Tripode en eau	12/03/24	17/03/24	13 avril	♂ YWI	♂ YXI	♂ YUI	-	3
<b>KC.</b>	<b>Non baguée</b>	40-4-2	Artificiel pin maritime	22/03/24	Autour du 25/04/2024	Vers le 12 mai	Mort dans les 15 jours	?	-	-	0
<b>T18</b>	<b>Pas de femelle</b>	40-9-1	Naturel pin maritime	23/03/24	??	-	-	-	-	-	-
<b>FJ.</b>	<b>T13</b>	40-8-1	Naturel pin maritime	20/03/24	26/03/24	Vers le 9 avril	Mort chute nid	Mort chute nid	-	-	0
<b>PF</b>	<b>?</b>	40-7-2	Naturel pin maritime (mort)	20/03/24	25/03/24	Pas de pont	-	-	-	-	-
<b>N4</b>	<b>T26</b>	40-1-1	Artificiel pin maritime	18/03/24	18/03/24	Début avril	♀ YPI	♀ YSI	♂ YTI	-	3
<b>U18</b>	<b>BL71</b>	40-2-2	Artificiel Tripode en eau	19/03/24	06/03/24	26 mars	♀ YKI	♂ YMI	♂ YLI	Mort après éclosion	3

D'après le tableau de suivi des nids et des reproducteurs, on estime à 71% le nombre d'adultes bagués de la population de région Nouvelle Aquitaine.

Plusieurs faits marquants observés grâce au baguage sont également à retenir pour cette saison de reproduction 2024 :

- L'arrivée précoce courant février de 2 mâles locaux dans les Landes (Mâles **T11** et **T30** probablement hivernants en péninsule ibérique et non en Afrique de l'Ouest),
- La première reproduction de 2 mâles nés dans les Landes en 2018 et 2021. **FH.** est le 1<sup>er</sup> jeune mâle né sur le département après 124 ans d'absence et le mâle **KC.**, revu pour la première fois en 2024, est le 1<sup>er</sup> jeune né sur le site de translocation en 2021 est sauvé de la noyade le jour de son 1<sup>er</sup> envol,
- La femelle du mâle **T11** qui n'a pas pondu mais qui finit la fin de l'été avec le mâle **T30** (nids distants de 970 m),
- Le couple **FH./X2** en échec en 2023 se sépare et reforme en 2024 chacun un couple sur le site du Marais d'Orx situé à 4 km de leur ancien nid,
- Le mâle **T35** contrôlé le 19 avril 2024 pour la première fois de retour sur son site d'envol en 2021 depuis son départ en migration depuis la RNN du Marais d'Orx (revu le 28 octobre 2024 au Sénégal, cf. Table 4),
- La découverte d'un jeune couple en formation bagué et identifié par piège-photographique en Gironde. Le mâle **LZ.** né dans les Landes (2022) est le petit-fils du couple historique reproducteur dans les Landes. La femelle **U24** est la 1<sup>ère</sup> femelle née en Cantabrie (Nord de l'Espagne) après plus de 60 ans d'absence en 2022 (dont le père est un oiseau issu de la translocation en Pays-basque espagnol et la mère issue de la translocation menée sur le site du Marais d'Orx).



Photos 6 & 7 : Jeune couple en formation en Gironde pris par piège photographique : mâle LZ. (Gauche) et femelle U24 (Droite)

Parmi les 5 femelles baguées de la population landaise, les 3 femelles étrangères appariées à des mâles (BL71 née en Allemagne, X2 née en Andalousie et U24 née en Cantabrie) témoignent des grandes dispersions qu'elles sont capables de réaliser en se greffant à des populations existantes, favorisant ainsi le brassage génétique.

En revanche en 2024, c'est une femelle née dans les Landes en 2020 (FK), encore une fois issue du couple historique landais qui a été confirmée reproductrice en région Centre Val-de-Loire dans le département du Cher à 500 km de son site de naissance (Comm.pers. P.Roger).

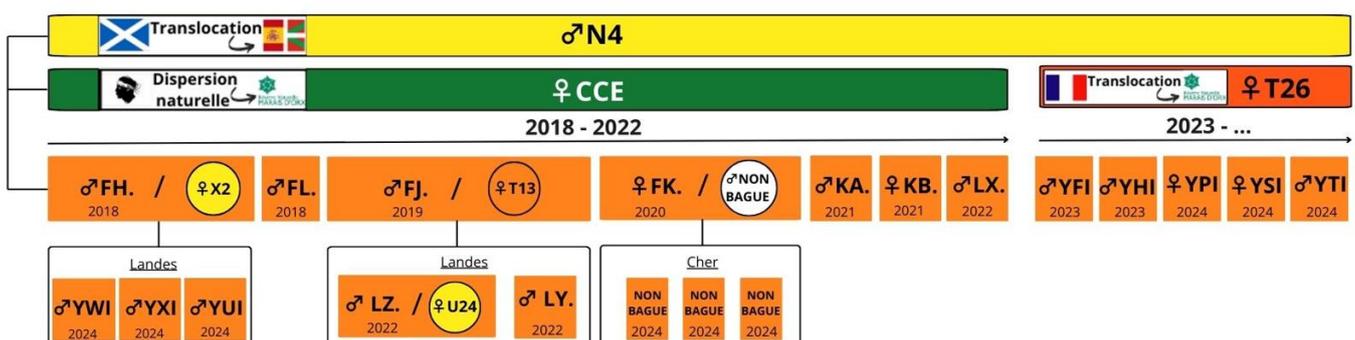


Photos 8, 9 & 10 : Jeune femelle FK. lors de son baguage en 2020 (Gauche) retrouvée reproductrice à 500 km (Centre), dans le Cher sur un pylône électrique en 2024 (Droite)

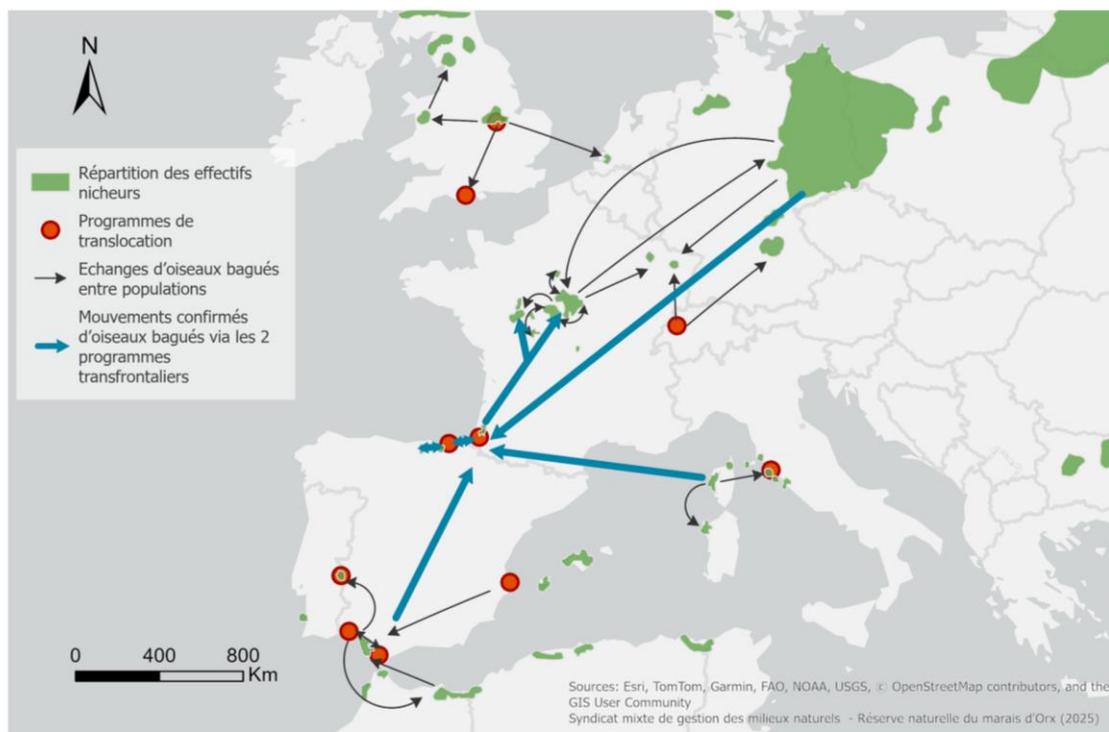
Grâce au baguage, l'arbre généalogique présenté ci-dessous montre l'importance du premier couple historique reproducteur landais (depuis 2018) dans la dynamique de la population en région Nouvelle Aquitaine grâce aux jeunes produits.

En 2024, on sait que 3 des 7 jeunes issus du couple (N4/CCE) entre 2018 et 2022 se reproduisent déjà dans le département des Landes (Mâles FH. et FJ.) et du Cher (Femelle FK.).

Table 8 : Arbre généalogique du couple pionnier reproducteur dans le département des Landes



De façon plus générale, la carte 2 ci-dessous met en avant le rétablissement du continuum des populations dans le Golfe de Gascogne grâce à la complémentarité des 2 programmes transfrontaliers de translocation.



**Carte 2 : Mise à jour des mouvements confirmés d'oiseaux bagués reproducteurs via les deux programmes de translocation transfrontaliers**

- **Anecdotes diverses (Vitesse de pêche) :**

Le suivi de 2 couples sur la RNN du Marais d'Orx se reproduisant sur les tripodes en pleine eau a permis d'évaluer la rapidité des mâles à pêcher, et ce, au plus près des nids. Une pêche a été réalisée en 23 secondes et plusieurs en moins de 2min30. Il faut bien comprendre que l'approvisionnement régulier en poisson frais au nid destiné à la femelle et aux jeunes conditionne le bon état de développement des poussins et garantit un meilleur taux de jeunes à l'envol. Plus les sites de pêche sont proches des zones de nids, moins les mâles s'éloignent longtemps des femelles aux nids, prêts à défendre les abords de l'aire contre des intrusions de potentiels congénères ou autres rapaces notamment.

Certains mâles sont plus aptes à participer à la couvaison ou à la becquée des jeunes que d'autres ; il va de soi que le caractère spécifique de chacun joue un rôle important dans le couple et le succès des reproductions.

**5. Conduire des études scientifiques pour comprendre l'écologie de l'espèce et sa sensibilité aux perturbations ; publier des articles scientifiques, selon les opportunités et les financements**

Plusieurs nouvelles informations récentes concernent le programme personnel de baguage du Balbuzard pêcheur (N°324) porté par Rolf Wahl dans le département du Loiret, après le retour de l'espèce comme nicheuse en France continentale en 1985. Après 30 ans de baguage de l'espèce pour comprendre sa dynamique au niveau national, Rolf Wahl aura bagué plus de 1000 balbuzards et formé plusieurs bagueurs pour accompagner l'expansion de l'espèce avant de tirer sa révérence aux portes de ses 86 années. Le programme continue et sa passation a été faite et confiée à Paul Lesclaux (Bagueur généraliste, chargé de projet du programme de translocation achevé dans les Landes et animateur de la déclinaison régionale). L'année 2024 correspondait aussi à la réalisation du bilan des 4 ans du programme national de baguage. A cette occasion, la DREAL de région Centre Val-de-Loire (coordinatrice du PNA) a pu financer un CDD de 2 mois pour la centralisation et l'analyse des données pour épauler le nouveau responsable. La validation de ce bilan est la condition *sine qua non* pour la poursuite du programme avec de nouveaux objectifs définis en lien avec ceux du PNA des Aigles pêcheurs en cours.

Un autre travail très important sur l'automne 2024 a été la centralisation, le nettoyage et la mise en forme de plus de 4500 données en vue d'une future publication. L'objectif premier est l'actualisation de l'étude démographique réalisée sur la période 1995-2011 (Wahl et Barbraud, 2013) en y englobant la période récente 2011-2024. L'analyse de données sera réalisée dans le premier semestre 2025 par une stagiaire en Master 2 basé à Montpellier encadrée par Olivier Duriez (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, Université de Montpellier) et Christophe Barbraud (CNRS) et financé par l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) du CNRS.

Cette étude devra répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la viabilité de la population de France continentale ?
- Assiste-t-on à des différences entre la démographie des balbuzards en Centre-Val de Loire (stabilisation de l'effectif et du succès reproducteur/survie autour de leur bastion historique) et les noyaux de population récents ?
- Quelle est la viabilité de la nouvelle population réintroduite en ex-Aquitaine ? Est-ce que le programme de translocation a eu un impact sur la démographie de la population du Centre-Val de Loire ?

Les résultats de cette étude seront présentés en COPIL.

## 6. Organiser la remontée des observations et des données

Dans le cadre du programme personnel 324 portant sur l'étude par le baguage de la dynamique de l'espèce en France, toutes les données de baguage/contrôle/reprise d'oiseaux bagués en France sont collectées et centralisées dans une base de données transmise au CRBPO en fin d'année.

### Action 1.2 : Réactiver une veille sanitaire

1. Remettre en place un réseau de surveillance de la mortalité dans le cadre de la surveillance des maladies des oiseaux soumis à un plan national d'actions (surveillance toxicologique nationale co-coordonnée par la LPO France et l'OFB)

Le 15 juin 2025, la chute naturelle d'un nid actif de Balbuzard pêcheur est constatée par des agents OFB dans les Landes. Deux jeunes âgés d'un mois trouvés au sol sont récupérés et conduits au Centre de soins d'Audenge en Gironde géré par la LPO.

Affaiblis, un des deux meurt le lendemain. Le second opéré le 18 juin pour une fracture fermée du radius et une fracture distale de l'humérus est mort d'arrêt cardiorespiratoire lors de l'anesthésie le 24 juin 2024.



Photos 11 (gauche) & 12 (droite) : Pose d'une broche et mise en place de soins par thérapie laser (Source : Centre de soins d'Audenge)

2. Reprendre la veille écotoxicologique sur le Balbuzard pêcheur

Les données de mortalité relatées ci-dessus ont été relayées à l'animateur national du PNA et ont permis d'activer le suivi toxicologique.

Les autopsies et analyses en métaux lourds (plomb, mercure et cadmium) sur les jeunes n'ont pas permis de trouver des taux de concentration anormale.

## Protection et gestion conservatoire

### Action 1.3 : Renforcer les actions de préservation des habitats et des sites de nidification

#### 1. Poursuivre la prise en compte du Balbuzard pêcheur dans la gestion forestière en forêt publique et en forêt privée

Le 10 septembre 2024 à la Réserve naturelle d'Hourtin, l'animateur est venu présenter aux agents de l'ONF (responsables de triage de la partie ex-Aquitaine) la déclinaison régionale du PNA en faveur des Aigles pêcheurs. Ce temps d'échanges a permis de mettre en lumière les actions menées par l'ONF en faveur de la biodiversité dans leurs parcelles. La conservation d'îlots de vieux arbres dominants et d'arbres « bios » peuvent être très favorables à l'installation de l'espèce en ex-Aquitaine, surtout à proximité de zones de plans d'eau arrière-dunaires.

A ce sujet, l'équipe coordinatrice du PNA a mis en place en 2024 un Groupe de travail axé sur la gestion forestière en regroupant référents régionaux, experts, professionnels et naturalistes suivant l'espèce.

Ces dernières années et notamment en forêt domaniale d'Orléans, les constats rapportés par les personnes de terrain en période de reproduction témoignent :

- D'une dégradation de la qualité des arbres porteurs de nids (arbres morts sur pied, sécheresses répétées, attaques de scolytes),
- D'un manque d'arbres favorables au plus près de ceux dépérissants et porteurs de l'aire pour une reconstruction du nid en cas de chute,
- De la difficulté à mettre en œuvre des actions concrètes du type aménagements de plateformes de substitution...

L'objectif est de proposer à l'ONF une révision de sa note de service interne publiée en 2012 qui proscrit la mise en place de plateformes artificielles.

#### 2. Poursuivre la stratégie de sauvegarde des nids de Balbuzard pêcheur installés sur pylônes électriques avec RTE

En 2024, le seul couple se reproduisant sur pylône électrique se trouve toujours dans le département de la Vienne (86). Il s'agit d'un nid naturel construit par le couple sur la structure qui n'a pas fait l'objet de pose de corbeille de la part de RTE (Comm. pers. M. GRANGER).

### Action 1.4 : Limiter les perturbations d'origine anthropique

#### 1. Identifier les outils de protection permettant de préserver des sites de reproduction, zones de pêche sensibles, site de stationnement en migration et suite d'hivernage (Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), mesures réglementaires et contractuelles, Zone de sensibilité majeure (ZSM), ...)

En juin 2024, un groupe de travail a été lancé à l'initiative de l'Observatoire de la faune sauvage en région Nouvelle Aquitaine (FAUNA). Des experts régionaux se sont réunis à plusieurs reprises pour une révision des listes de sensibilité des Oiseaux nicheurs de la région Nouvelle Aquitaine basée sur 3 critères vérifiés et argumentés. Ce travail permettra d'amener des précisions sur le niveau de floutage et les conditions d'application pour certaines espèces pour mieux les protéger lors de consultation de la base de données. Le Balbuzard pêcheur a ainsi fait l'objet de cette évaluation. Le Pygargue à queue blanche a également été intégré à ce travail, l'espèce se reproduisant aux portes de la région Nouvelle Aquitaine.

La liste finale de sensibilité révisée sera proposée au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) pour pré-validation avant un passage en Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) de la région Nouvelle Aquitaine.

## Action 1.5 : Réduire et prévenir les risques de mortalité d'origine anthropique

### 1. Identifier et neutraliser les installations électriques à risque

Le 7 septembre, un jeune balbuzard anglais (bagué **0C8**) a été trouvé électrisé à proximité d'une ligne électrique bordant le fleuve Adour sur la commune de Souprosse dans les Landes. L'individu a été conduit et pris en charge par le Centre de soins « Paloume ». Cet oiseau dans sa première année civile bagué au nid en Angleterre a dû être euthanasié en raison de son état physique et de la nécrose ses plaies. Les informations sur la reprise de l'oiseau ont été relayées au CRBPO.

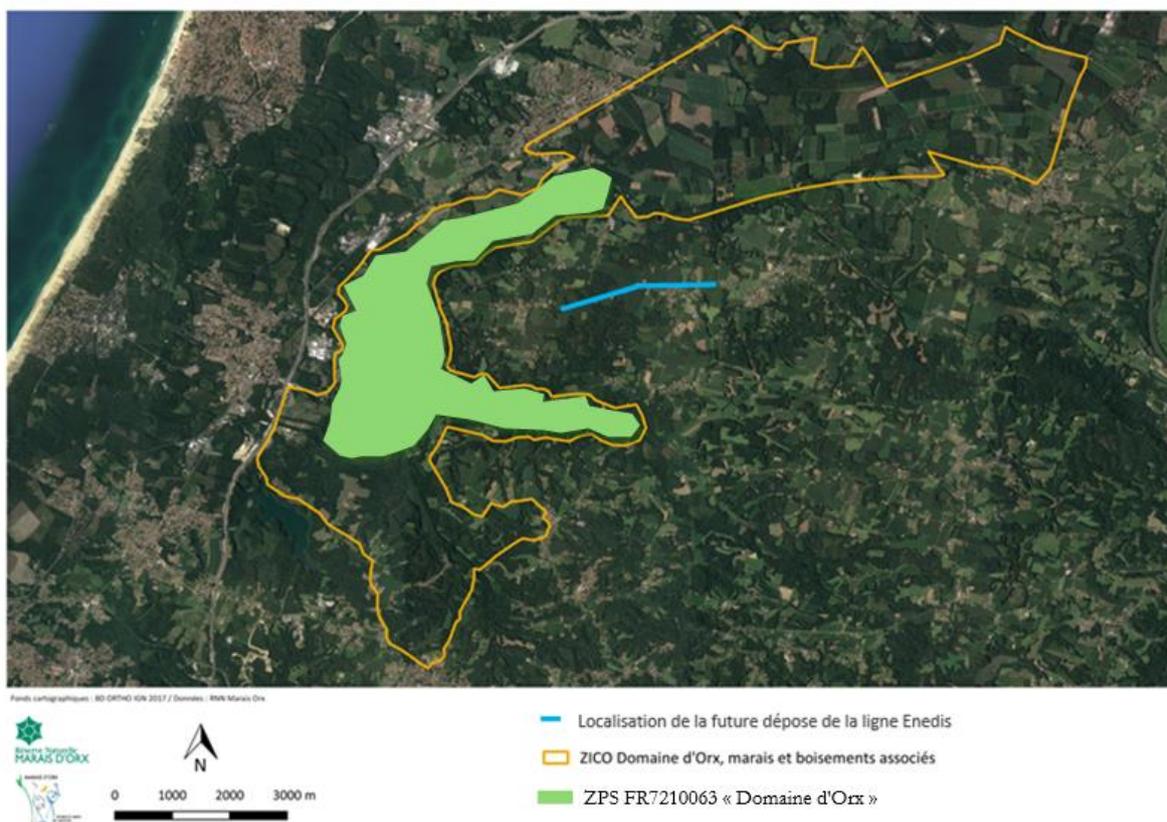
Depuis 2023, la LPO France coordonne le programme LIFE SafeLines4Birds pour réduire les risques de collisions et d'électrocutions sur les réseaux de transports d'électricité (RTE/ENEDIS). Au total, ce programme concerne 13 espèces d'oiseaux qui sont jugées plus exposées à cette menace en Europe.



*Photo 13 : Individu électrisé récupéré par le centre de soins des Landes « Paloume »*

Dans ce cadre-là, la remontée des informations sur l'individu électrisé trouvé dans les Landes permettra à la délégation territoriale de la LPO Aquitaine (antenne Pyrénées-Atlantiques/sud Landes) de défendre en Comité Avifaune la possibilité de sécuriser les poteaux de cette ligne électrique jugés dangereux.

Les objectifs du Life prévoient également d'éliminer toute menace dans certaines zones à haut risque en remplaçant les lignes aériennes basse tension par des câbles souterrains. C'est dans ce même contexte de processus de validation qu'il a été acté qu'un tronçon de ligne électrique traversant des parcelles agricoles situé à proximité immédiate de la Réserve naturelle du Marais d'Orx sera enterré dans les années à venir. En effet, cette zone humide protégée de 1000 ha qui représente un site majeur pour l'accueil de l'avifaune est concernée par la présence de 6 des 13 espèces ciblées dans le life (Grue cendrée, Cigogne blanche, Bécasse des bois, Courlis cendré, Vanneau huppé et le Balbuzard pêcheur).



*Carte 2 : Localisation de la future dépose de la ligne électrique à proximité de la RNN du Marais d'Orx à enjeux ornithologiques forts (ZICO ET ZPS)*

## Action 1.7 : Favoriser l'installation de nouveaux noyaux de population

1. Accompagner la mise en œuvre d'actions permettant la fixation des balbuzards pêcheurs sur des sites ciblés et identifiés pour leur capacité d'accueil

Table 10 : Récapitulatif des expertises menées et ayant potentiellement abouti à des aménagements de plateformes (les nids 40-9-1\* et 40-8-14\* concernent des nids naturels tombés et remplacés).

Dépt.	Expertise	Construction plateformes	N° de site	Territoire occupé le plus proche	1 <sup>ère</sup> visite d'oiseaux confirmée post aménagement	Remarques
Gironde	06/03/2024	12/03/2024	33-1-4	72 km	3 mois	
	11/12/2024	-	-	-	-	Gestionnaire : Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin
Landes	21/01/2024	28/02/2024	40-4-4	12 km	30 jours	
	24/06/2024	24/06/2024	40-2-3	1 km	5h	
	07/03/2024	08/03/2024	40-2-6	1 km	20 jours	
	16/10/2024	05/12/2024	40-6-2	1,8 km		Aménagement trop récent. Mise en place d'une convention
	16/05/2024	16/05/2024	40-5-4	40 km	-	
	23/01/2024	29/01/2024	40-10-1	4 km	Repro. Hulotte	Photo 13
	18/10/2024	28/11/2024	40-9-1*	900 m	Aménagement trop récent	Nid naturel tombé le 20/09/2024. Plateforme de substitution installée à 900 mètres
28/06/2024	28/06/2024	40-8-1*	0 m	Mâle observé pendant intervention	Plateforme de substitution sur même arbre suite au nid naturel tombé avec jeunes	

Parmi les plateformes installées en 2024 dans les Landes, une convention partenariale entre le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux naturels et le propriétaire privé a été signée.



Photo 14 : Reproduction réussie d'un couple de Chouette hulotte sur une plateforme dédiée aux balbuzards (nid40-10-1)

*Table 11 : Récapitulatif des opérations d'entretien des plateformes en 2024 (élagage, renforcement, recharge en branches)*

Département	N° Site	Entretien plateforme	1ères visites d'oiseaux confirmées
Landes	40-4-2	08/02/2024	30/03/2024
Landes	40-6-2	07/03/2024	Couple séparé avec individus retrouvés nicheurs à 4 km de là

Plusieurs de ces opérations d'entretien et/ou d'aménagements de plateformes dans les Landes ont été menées grâce à la mutualisation entre la Réserve Naturelle du Marais d'Orx et la Réserve Naturelle de l'Etang noir, profitant de l'habilitation d'un des agents de ce site à la pratique de la grimpe.

- **Chantier Ecole en Dordogne pour l'aménagement de plateformes artificielles :**

En octobre 2024, des techniciens du Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité et du Pôle Paysage Espaces Verts du Département de Dordogne ont encadré deux élèves de BTS GPN pour animer un chantier école sur le thème du Balbuzard pêcheur dans le cadre d'une Situation Professionnelle Vécue (SPV). Une vingtaine d'élèves de Terminale GMNF du Lycée Agricole du Cluzeau à Sigoulès (24) a conçu des assises de plateformes artificielles pour l'espèce.

Ces structures seront installées à l'avenir sur un mât ou dans un arbre en milieu forestier pour substituer 3 nids artificiels installés dans des arbres dépérissant endommagés suite à une tempête en juin 2022 et voués à tomber.



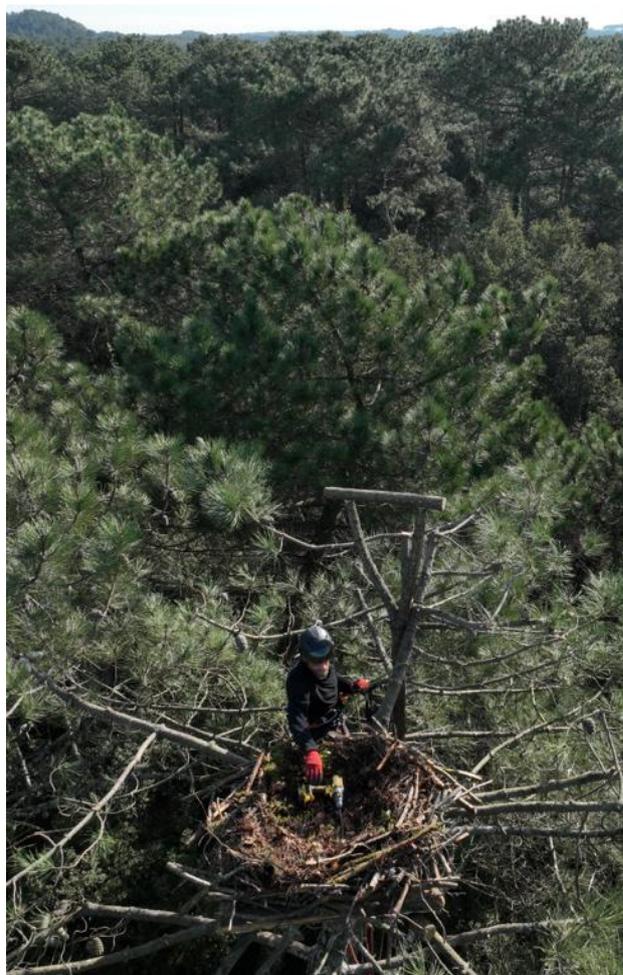
*Photo 13 : Réalisation de plateformes lors de chantier école*

A cette occasion, une fiche explicative de l'espèce a été réalisée et a été présentée aux étudiants comme support d'interventions. Une sortie terrain a également été programmée pour rechercher des emplacements favorables sur le secteur de « la Jemaye » pour ces aménagements futurs.



*Photo 15 : Photo souvenir du groupe ayant participé au chantier école pour la réalisation des plateformes*

En 2024, on dénombre au total 27 plateformes jugées en bon état de conservation et attractives pour l'espèce réparties sur 4 départements (*Carte 3 ci-dessous*) :



*Carte 3 : Localisation des plateformes artificielles de Balbuzard en région Nouvelle Aquitaine*

*Photo 16 : Aménagement d'un nid artificiel*

2. **Accompagner les structures locales qui le voudraient dans le montage de projets de translocation et la poursuite des programmes en cours**

Le 25 mars 2024 a eu lieu le COPIL extraordinaire du PNA sur le projet de translocation de balbuzards en Méditerranée. L'objectif de cette réunion était de compiler les expériences et expertises pour l'instruction du dossier par les services de l'Etat. Un avis consultatif a également été donné par le Conseil National de Protection de la Nature puis la décision reviendra au préfet des Bouches-du-Rhône.

## **Action 1.8 : Soutenir la coopération internationale, en priorité vers la Méditerranée**

1. **Echanger avec les pays concernés par les haltes migratoires et les sites d'hivernage**

Chaque année, les nombreux contrôles de balbuzards bagués en Europe et recontrôlés en France, Espagne ou Afrique de l'Ouest favorisent les échanges entre les différents bagueurs, responsables de programme, observateurs lambda ou photographes passionnés (Cf. Action 1.1- Tables 4 & 5 pour le récapitulatif des oiseaux issus de la population de région Nouvelle Aquitaine réobservés à l'étranger comme des oiseaux étrangers contrôlés sur notre région).

# Communication et animation

## Action 1.9 : Communiquer et sensibiliser sur les deux espèces auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public

1. Assurer l'information et la sensibilisation du grand-public en faveur du Balbuzard pêcheur à travers des actions spécifiques

Table 12 : Récapitulatif des actions de communication réalisées autour du Balbuzard pêcheur sur la région Nouvelle Aquitaine

Type de communication	Période	Lieu
Exposition Balbuzard	24 mai au 16 juin 2024	Ludothèque Saint-Eulalie-en-Born (Landes)
	20 juin au 30 juillet 2024	Site du Marais d'Orx (Landes)
Conférence Balbuzard	24 mai 2024	Ludothèque Saint-Eulalie-en-Born (Landes)
	6 juin 2024	Site du Marais d'Orx (Landes)
	28 septembre 2024	10e Festival Pyrénéen de l'image nature à Cauterets
	21 février 2024	Séminaire sur les programmes de réintroduction Zoo de Beauval (41)
Interview radio sur le Balbuzard	12 mai 2024	Radio France bleue Gascogne
Animation Balbuzard	2 octobre 2024	2 classes de BTS GPN Lycée Errécart de Saint-Palais (64)
Echanges sur le programme régional aquitain achevé	7 et 8 novembre 2024	Journées des gardes du littoral (Conservatoire du Littoral) tenues en Gironde (33)
Mise en ligne de l'Orxprey Cam	De mars à décembre 2024	<a href="https://pv.viewsurf.com/1974/Marais-d-OrxNid-de-Balbuzards?i=NzI3MDoxMDY4OTIyOTMy">https://pv.viewsurf.com/1974/Marais-d-OrxNid-de-Balbuzards?i=NzI3MDoxMDY4OTIyOTMy</a>



Photos 17, 18 &19 : Exemple d'affiches sur des événements de communication autour du balbuzard pêcheur

## 2. Développer un programme de sensibilisation au niveau national

Initié en 2016, le programme « Objectif Balbuzard » s'inscrit dans une volonté de préservation de l'espèce et de sensibilisation du public par l'image grâce à la retransmission d'une caméra installée sur un nid en forêt domaniale d'Orléans. Initialement, ce projet a pu voir le jour grâce à la mobilisation d'un réseau de structures engagées de région Centre-Val de Loire regroupant l'association Loiret Nature Environnement (LNE), la société Réseau de Transport d'Electricité (RTE), la Ville d'Orléans, gestionnaire du Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement (MOBE) et l'Office national des forêts (ONF).

A la suite de multiples dysfonctionnements de la caméra, le lancement du 3ème PNA est l'occasion de donner un second souffle à Objectif Balbuzard. Au travers d'échanges entre structures, partenaires et membres du COPIL, la volonté commune est de mutualiser l'outil et de le rendre accessible à tous à partir de la création puis la diffusion d'un site internet en faveur des Aigles pêcheurs.

Le futur site du PNA regroupera les différents sites internet respectifs de chaque partenaire oeuvrant pour la conservation de l'espèce au travers des actions, telles que le déploiement de webcams sur les nids comme outils de communication.

### Action 1.10 : Animer et coordonner la mise en œuvre du plan

#### 1. Coordonner le plan au niveau régional

Le 18 mars 2024 s'est tenue dans les locaux de la Réserve naturelle du Marais d'Orx, la première réunion de présentation de la déclinaison régionale du PNA en faveur des Aigles pêcheurs en région Nouvelle Aquitaine.

#### 2. Diffuser les connaissances et animer les réseaux nationaux

Le 25 janvier 2024, l'animateur régional a présenté en COPIL national du PNA, un point sur les résultats du suivi des 2 espèces d'Aigles pêcheurs en région Nouvelle Aquitaine de l'année passée (2023) ainsi que les actions pouvant être déclinées en 2024 (cf. déclinaison).

# Volet 2 : LE PYGARGUE A QUEUE BLANCHE

## Connaissance et veille écologique

### Action 1.1 : Suivre les populations du Pygargue à queue blanche

#### 1. Assurer un suivi de la reproduction du Pygargue à queue blanche

Même si le Pygargue à queue blanche ne figure pas dans la liste des espèces nicheuses de la région Nouvelle Aquitaine, une observation estivale intéressante de deux oiseaux contactés en simultanément sur un étang dans la Vienne est à noter. Ces deux individus immatures âgés de 2 ans non bagués contactés fin août pourraient provenir d'individus de la région naturelle de Brenne (Dép.36) en région Centre-Val de Loire où des suspicions de couples reproducteurs persistent depuis plusieurs années, en complément du couple reproducteur connu.

Comme rapporté dans la déclinaison régionale, les périodes d'observation de l'espèce s'étalent de plus en plus sur l'année. Au regard de ce qui est observé ailleurs en France et en Europe avec de futurs territoires de nidification qui s'établissent bien souvent à partir d'oiseaux immatures, il est important de garder une veille sur les secteurs où les observations deviennent récurrentes quelle que soit la période.



Photo 1 : Présence de deux pygargues en Vienne en août 2024 (P.Legay)

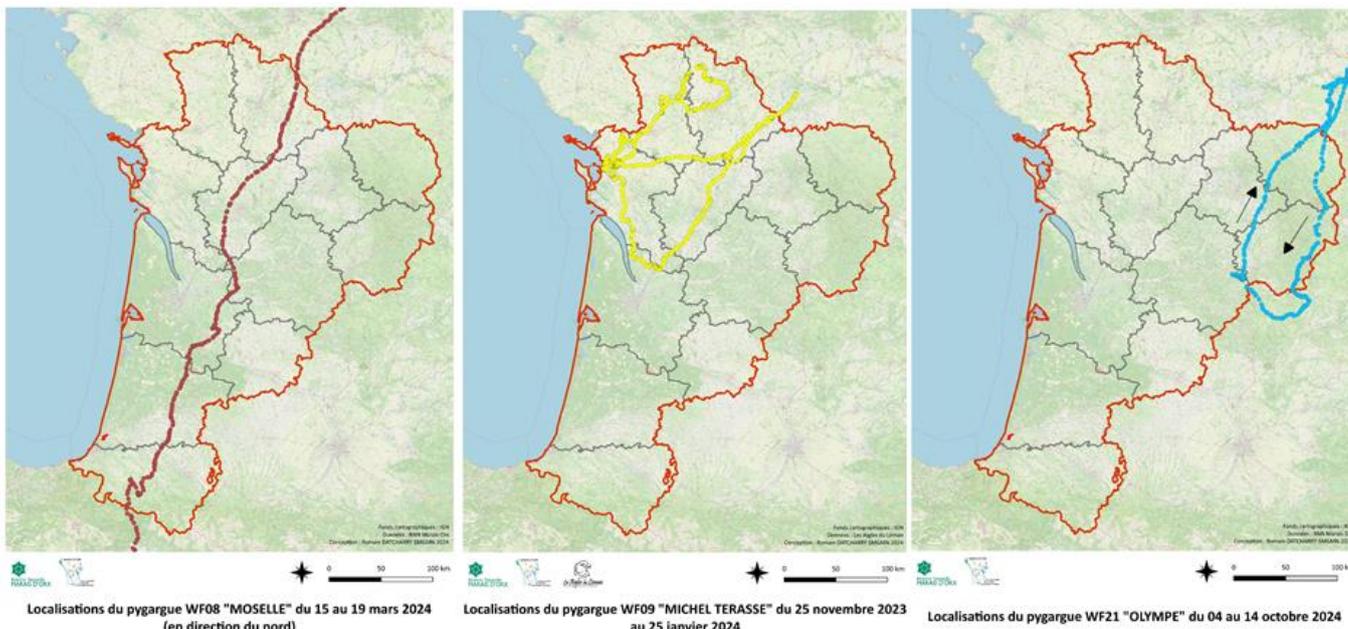
#### 2. Assurer un suivi de la migration et de l'hivernage du Pygargue à queue blanche

##### • Migration/erratisme

En 2024, plusieurs pygargues français équipés d'une balise GPS ont été observés en région Nouvelle Aquitaine. Ces individus concernent des oiseaux nés en région Grand-Est, bagués et équipés par télémétrie dans le cadre du programme personnel porté par la structure « Les aigles du Léman Conservation » en Haute-Savoie.

Table 1 : Informations sur les pygargues nés en milieu naturel équipés de balise qui ont transité en région Nouvelle Aquitaine

Nom de l'oiseau	Année de naissance	Lieu de naissance	Remarques
Moselle	2023	Moselle	Cf. carte 1
Michel Terrasse*	2023	Moselle	Cf. carte 2
Olympe	2024	Moselle	Cf. carte 3



Cartes 1 (gauche), 2 (centre) & 3 (droite) des déplacements des pygargues balisés qui ont fréquenté la région Nouvelle Aquitaine

- **Hivernage**

Pour l'hiver 2023-2024, on estime à 3 le nombre d'individus hivernants :

- 1 hivernant adulte non bagué dans les Landes,
- 1 hivernant balisé dans sa seconde année civile en transit sur les départements de Charente/Charente-Maritime/Deux-Sèvres et Vienne (cf. carte 2)
- 1 possible hivernant dans sa seconde année civile non bagué en Charente-Maritime

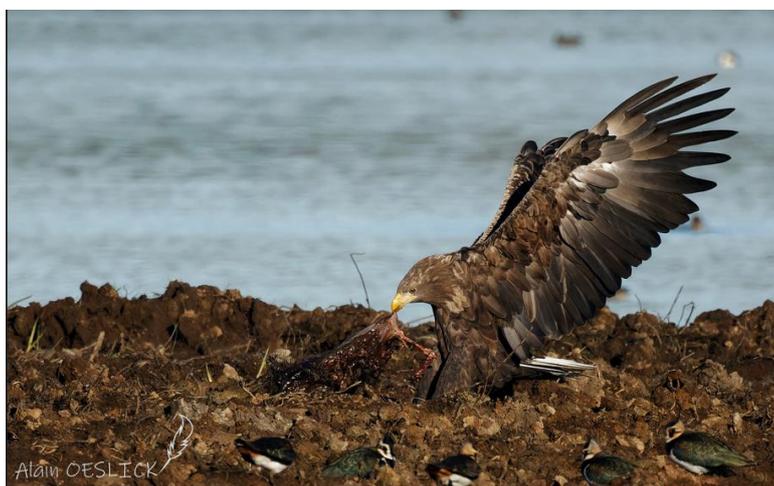


Photo 2 : Individu adulte hivernant sur la RNN du Mais d'Orx

### 3. Organiser la remontée des observations et des données

- **Formation baguage Pygargue à queue blanche :**

Le 29 et 30 mai 2024, un bagueur généraliste de la région Nouvelle Aquitaine a suivi une formation sur le baguage et la pose de balise GPS sur des jeunes pygargues à queue blanche au parc des Aigles du Léman. Cette première étape de formation et de validation permettra à l'avenir au bagueur d'intégrer le programme personnel en vigueur porté sur l'espèce en France continentale y compris en région Nouvelle Aquitaine, dès son arrivée en tant que reproductrice.



Photo 3 (gauche) : Illustration du type de bagues et du type de GPS posés sur les pygargues



Photo 4 (droite) : Individu bagué et équipé d'un GPS

# Protection et gestion conservatoire

## Action 1.4 : Limiter les perturbations d'origine anthropique

1. Identifier les outils de protection permettant de préserver les sites de reproduction, zones de pêche sensibles, site de stationnement en migration et hivernage (APPB, mesures réglementaires et contractuelles, ZSM,...)

En juin 2024, un groupe de travail a été lancé à l'initiative de l'Observatoire de la faune sauvage en Nouvelle Aquitaine (FAUNA). Des experts régionaux se sont réunis à plusieurs reprises pour une révision des listes de sensibilité des oiseaux nicheurs de région Nouvelle Aquitaine basée sur 3 critères vérifiés et argumentés. Ce travail permettra d'amener des précisions sur le niveau de floutage et les conditions d'application pour certaines espèces pour mieux les protéger lors de consultation de la base de données. Dans ce cadre, le Balbuzard pêcheur a fait l'objet de cette évaluation. Le Pygargue à queue blanche a également été intégré à ce travail, l'espèce se reproduisant aux portes de la région Nouvelle Aquitaine.

La liste finale de sensibilité révisée sera proposée au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) pour pré-validation avant un passage en Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) de région Nouvelle Aquitaine.

## Action 1.5 : Réduire et prévenir les facteurs de mortalité d'origine anthropique

1. Améliorer la prise en compte et le suivi des espèces dans les projets éoliens, en priorité pour le Pygargue à queue blanche

Dans le cadre du PNA, un groupe de travail formé de référents régionaux concernés et intéressés par le sujet de l'éolien s'est réuni en visioconférence en fin d'année 2024 dans le but de réfléchir à la création de cartes de sensibilité harmonisées de l'espèce en France faisant ressortir les zones à risques suivant certains critères (zone de reproduction, zone d'hivernage...).

## Action 1.8 : Soutenir la coopération internationale, en priorité vers la Méditerranée

1. Coopération européenne
2. Echanger avec les pays concernés par les haltes migratoires et les sites d'hivernage

Du 15 au 21 septembre 2024, un colloque sur le Pygargue à queue blanche s'est déroulé en Croatie. Il a permis de rassembler 73 participants de 25 pays européens et des États-Unis. Organisé par la Société Croate pour la Protection des Oiseaux et de la Nature et l'Université d'Osijek, l'objectif de ces rencontres a été de partager le travail mené sur l'espèce par la présentation de 53 publications. Toutes ces conférences ont permis de mettre en lumière tout le travail de recherche, de gestion des aires de conservation des pygargues à queue blanche, des milieux humides associés et des menaces rencontrées.

La conférence s'est clôturée par l'adoption de la "Déclaration d'Osijek". Ce document résume tous les problèmes rencontrés dans la protection des pygargues et officialise une demande auprès des décideurs pour essayer de les résoudre. Le document sera envoyé à la Commission européenne et à tous les gouvernements des États où nichent les pygargues.



Photo 5 : Représentants des 25 pays européens et des États unis réunis lors de colloque en Croatie

# Communication et animation

## Action 1.9 : Communiquer et sensibiliser sur les deux espèces auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public

1. Développer la sensibilisation et l'accompagnement du public professionnel et acteurs concernés par les problématiques liées à la conservation du Pygargue à queue blanche et à la cohabitation avec les activités humaines à l'échelle locale et nationale (gestionnaire, professionnels du tourisme, pisciculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, promoteurs éoliens, etc.)
2. Assurer l'information et la sensibilisation du grand public en faveur du Pygargue à queue blanche à travers des actions spécifiques

- **Journée technique Pygargue à queue blanche :**

Du 3 au 6 octobre 2024, le Parc animalier de Sainte-Croix en Moselle a organisé en collaboration avec la LPO (structure animatrice nationale du PNA) et la DREAL Centre-Val de Loire (structure coordinatrice du PNA) des journées techniques sur le Pygargue à queue blanche dans l'enceinte même du parc. Ces rencontres ont permis aux différents acteurs nationaux qui travaillent sur l'espèce de se retrouver lors d'une réunion technique pour le bilan de l'année 2024 et les perspectives 2025. Une visite de terrain a été organisée pour découvrir les habitats occupés par l'espèce en pays mosellan et visiter l'espace scénographique dédié au pygargue au sein du parc.



Photo 6 : Présentation des journées techniques en Moselle

Une conférence suivie d'échanges à destination du grand public, d'élus, de pisciculteurs, de chasseurs, de pêcheurs et d'agriculteurs a également été proposée et a permis d'accueillir une centaine de personnes.

## Action 1.10 : Animer et coordonner la mise en œuvre du plan

1. **Coordonner le plan au niveau national et en région**

L'animateur régional a eu l'occasion d'organiser ou de participer à plusieurs réunions courant 2024. Ces événements sont présentés ci-dessous :

- Le 25 janvier 2024, l'animateur régional a présenté en COPIL national du PNA, un point sur les résultats du suivi des 2 espèces d'Aigles pêcheurs en région Nouvelle Aquitaine de l'année passée (2023) ainsi que les actions déclinaison (cf. déclinaison)
- Le 18 mars 2024 s'est tenue dans les locaux de la Réserve naturelle du Marais d'Orx, la réunion de présentation de la déclinaison régionale du PNA en faveur des Aigles pêcheurs en région Nouvelle Aquitaine

2. **Participer aux échanges internationaux**

Cf. action 8